

*Frankreich
Regionalismus*

DÉMOCRATIE CULTURELLE ET DROIT A LA DIFFÉRENCE

**Rapport présenté à Jack Lang
ministre de la Culture**

**par Henri Giordan
maître de recherche au CNRS**

février 1982

**Collection des rapports officiels
LA DOCUMENTATION FRANÇAISE**

Sommaire

Avant-propos	9
Introduction : Culture dans la région et cultures minoritaires.....	11

PREMIÈRE PARTIE

DÉVELOPPEMENT CULTUREL RÉGIONAL ET DÉMOCRATIE CULTURELLE	19
I. Les voies de la concertation et du débat démocratique	23
A - États généraux de la Culture	24
B - Rencontre des langues et cultures minoritaires	26
C - Conseils régionaux de la culture et de l'audiovisuel	27
II. Des priorités nouvelles pour les régions	31
A - Politique régionale de ressources intellectuelles	33
I - <i>Centre de la documentation régionale</i>	33
II - <i>Centre de ressources culturelles</i>	33
B - La création et les Agences techniques régionales	34
III. De nouveaux espaces culturels régionaux	37
A - Les solidarités intermédiaires	37
B - Les solidarités inter-régionales	39
C - Les solidarités internationales	41

DEUXIÈME PARTIE

UNE POLITIQUE DE RÉPARATION HISTORIQUE POUR LES LANGUES ET CULTURES MINORITAIRES	43
I. Une politique de reconnaissance des cultures minoritaires.....	50
A - Minorités culturelles sans implantation territoriale	52
B - Minorités culturelles implantées territorialement	54

II. Une nouvelle politique linguistique : La dialectique de l'un et du multiple	58
III. Secteurs prioritaires d'intervention	66
A - La recherche sur les langues et cultures minoritaires	67
I - <i>Commission de la recherche sur les langues et cultures minoritaires</i>	69
II - <i>Centre national de documentation de recherche et d'échanges</i>	69
B - Création, diffusion, action culturelle	72
I - <i>Le livre</i>	72
II - <i>Le théâtre et la création cinématographique</i>	74
III - <i>La création musicale et la chanson</i>	75
IV - <i>Les arts plastiques</i>	76
V - <i>Le patrimoine ethnologique et l'animation culturelle</i>	76
IV. Principales étapes et modalités de réalisation de cette politique	79
A - Commission nationale des cultures minoritaires	80
B - Mesures administratives	83
C - Dispositions législatives	85
 Conclusion : vers la citoyenneté culturelle	 89
 Annexes	
L'écrivain occitan dans la France d'aujourd'hui	95
Recommandation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe	97
Résolution du Parlement européen	99
Cartes	103
Organigramme des structures administratives proposées	108